AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-11-79195343

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60F.

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin nº 32 9 novembre 1979

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES -

LIMACES : dégâts sur céréales d'hiver

Les conditions climatiques de la première décade de novembre (temps doux et humide) ont été particulièrement favorables à l'activité des limaces. Dans les secteurs d'Alsace et de Lorraine déjà infestés l'automne dernier par ces ravageurs, il convient d'être très attentif, car les jeunes plantules sont très sensibles à leurs attaques.

Les traces de bave ou de morsures sur les feuilles permettent de déceler la présence du ravageur qui se cache pendant la journée sous les pierres ou les mottes de terre. Précisons que les cultures de céréales d'automne (notamment le blé), semées après un colza, ou situées à proximité de prairies sont les plus exposées aux attaques de limaces.

Pour lutter contre ce ravageur, il convient d'utiliser des granulés appâts à base de métaldéhyde (15 à 30 kg d'appâts à 5 %) ou de méthiocarbe (3 kg d'appâts à 4%).

OSCINIES : dégâts sur orges d'hiver et escourgeon

Depuis une quinzaine de jours, on peut observer dans bon nombre de secteurs de la Circonscription des jaunissements sur les cultures d'orges d'hiver, souvent dus à des attaques plus ou moins graves d'oscinies.

Les adultes sont des diptères (mouches) qui hivernent sous la forme larvaire, stade pendant lequel ce ravageur commet des dégâts sur céréales d'hiver.

Les dégâts les plus caractéristiques se situent au stade 2 à 3 feuilles de la céréale. La feuille centrale se flétrit, jaunit, se dessèche et en tirant dessus se détache. En examinant la base de la tige, près du plateau de tallage on trouve l'asticot responsable de ces dégâts.

Lorsque la plante est suffisamment vigoureuse, elle talle, sinon elle meurt.

Rappelons que tout traitement chimique en cours de végétation s'avère aléatoire contre ces ravageurs. Pour prévenir les attaques, il convient d'utiliser un produit de désinfection des semences efficace contenant du diéthion, ou de l'endosulfan associé au lindane (voir bulletin nº 29 du 13 septembre 1979).

.../...

P205

/ CULTURES SPECIALISEES /

- HOUBLON -

LUTTE CONTRE L'OIDIUM PAR DES TECHNIQUES CULTURALES APPROPRIEES

Dans l'ensemble, l'oïdium a été peu virulent en 1979 et les traitements fongicides en cours de végétation ont permis une bonne protection des cultures.

Nous rappelons néanmoins aux producteurs qu'outre la lutte chimique, certaines techniques culturales exécutées pendant le repos végétatif permettent de réduire l'importance des organes de conservation du champignon, donc de limiter les risques d'attaques au printemps, à savoir :

- l'épandage de 200 à 300 kg/ha de cianamide sur les feuilles et rameaux de la base des lianes,
- l'élimination dans les houblonnières de tous les organes aériens, supports de ce champignon (rameaux, feuilles, cônes ...),
- le labour et l'enfouissement des débris végétaux,
- la destruction des houblons sauvages.

Lors de la fertilisation ultérieure, tenir compte de l'azote et de la chaux contenus dans la cianamide, afin d'éviter des excès pour ces deux éléments.

/ CULTURES ORNEMENTALES /

- THUYA - CHAMAECYPARIS - CUPRESSUS -

PHLOESINUS BICOLOR et PHLOESINUS THUYAE :

Quelques dégâts provoqués par ces deux petits coléoptères sont signalés chez des particuliers et des pépiniéristes sur Thuyas, Chamaecyparis et Cupressus ; leurs dégâts se manifestent par le jaunissement et la mort des branches secondaires avec présence de petites galeries médulaires visibles à la base des parties en train de dépérir et à l'intérieur desquelles on peut trouver l'insecte adulte.

Des pulvérisations avec des produits à base de lindane pourront limiter de telles attaques, en prenant soin de mouiller copieusement les sujets à protéger.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"

- RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS POUR L'ANNEE 1980 -

Votre abonnement aux bulletins techniques de la Station d'Avertissements Agricoles se termine au 31 décembre 1979. Afin d'éviter toute interruption de réception, nous vous demandons de penser dès à présent à votre réabonnement pour l'année 1980.

Compte tenu du fait que la revue PHYTOMA fera désormais l'objet d'un abonnement indépendant,(voir notre bulletin n° 30 du 26 septembre 1979), le tarif de 60,00 F sera maintenu pour 1980 en ce qui concerne le bulletin technique des Stations d'Avertissements Agricoles.

Les abonnements souscrits collectivement, en nombre au moins égal à 10, à une Station,bénéficieront d'un tarif unitaire de 50,00 F.

Les abonnements au bulletin technique de plusieurs Stations bénéficieront également d'un tarif de 50,00 F par Station.

Le montant de l'abonnement est à verser à Monsieur le Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 2, Rue des Mineurs, 67070 STRASBOURG CEDEX, C.C.P. 550800 STRASBOURG. Les chèques postaux (3 volets) et les chèques bancaires seront rédigés à l'ordre de : Monsieur le Régisseur de Recettes - D.D.A., du Bas-Rhin.

Nous vous prions de faire figurer, très lisiblement, sur votre mode de paiement, nom, prénom, adresse précise ainsi que l'indication "abonnement aux avertissements agricoles".

En cas de versement par une tierce personne, faire figurer le nom, l'adresse et le code postal du destinataire.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

REABONNEZ-VOUS SANS ATTENDRE ...
Ne tenez pas compte de cette note si vous êtes abonné par une autre personne.

Imprimerie de la Station "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 206

ABONNEMENT A PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES

Le fait d'être abonné aux "Avertissements Agricoles" vous a valu jusqu'à ce jour de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma - défense des cultures".

A partir du 1er janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnement un abonnement.

En effet, la réglementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, l'Association Ruralia, responsable de cette revue, a toutefois décidé que tous les abonnés aux "Avertissements" bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement à Phytoma - Défense des cultures pour 1980 est fixé à 85 F. Si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1979 vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45 F. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1979, un prix de faveur de 60 F vous sera encore consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation elle complète utilement la documentation fournie par votre station d'Avertissements Agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes. Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association Ruralia qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

Pour vous abonner, veuillez utiliser la carte-lettre que vous trouverez dans le numéro 312 - novembre 1979 de la revue Phytoma - Défense des Cultures et qui devra être retournée avec le règlement demandé, à l'éditeur de Phytoma - Défense des Cultures Editions Le Carrousel - 26, Rue Danielle Casanova - 75002 PARIS.

Pour ceux qui ne reçoivent pas encore cette revue et qui désirent s'abonner, écrire directement à l'éditeur à l'adresse ci-dessus indiquée.

En aucun cas, le Service de la Protection des Végétaux ne peut se charger de transmettre votre abonnement à cet éditeur.